

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL

SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES

Les éléments de corrigé proposés ont pour objectif de servir de support de discussion lors des réunions d'entente et ne peuvent en aucun cas être considérés comme suffisants. Ils sont déclinés (pour chaque question) selon les critères d'évaluation imposés par la définition de l'épreuve.

Il appartient au jury d'approfondir les pistes proposées dans le respect du programme.

Le barème reprend celui du sujet. La distribution des points entre les diverses parties, telle qu'elle est donnée au candidat, ne peut être modifiée.

Par contre, la commission peut ventiler chaque bloc de points tout en restant le plus proche possible de la répartition proposée au niveau national afin d'éviter les écarts entre les académies (le Baccalauréat est un diplôme national).

Les décisions prises en commission d'harmonisation s'imposent à tous les correcteurs.

Les notes correspondant à la répartition des points indiquée sur le sujet doivent figurer sur la copie.

La note finale du devoir est exprimée sur 20 (en points entiers) et doit être justifiée par une appréciation explicite, cohérente et lisible (écriture à l'encre).

Conformément à l'esprit du programme de sciences et techniques sanitaires et sociales, on retiendra davantage la pertinence des éléments de réponse plutôt que leur exhaustivité.

Questions	Barème	Eléments de corrigé
Clarté et rigueur de la rédaction	/2	<ul style="list-style-type: none"> - Orthographe / Expression - Le devoir est structuré : le candidat peut soit répondre à chaque question individuellement, soit composer le devoir.
Question 1	/6	Présenter les caractéristiques des populations concernées par la pauvreté en France.
Maîtrise des connaissances	/1	Notion de pauvreté
Exploitation pertinente des documents	/3	On attend que le candidat repère les caractéristiques : pauvreté par rapport à l'âge, à la situation familiale, CSP, diplôme...
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	On attend du candidat qu'il structure les données et qu'il mette en évidence le cumul des situations de pauvreté.
Question 2	/6	Montrer que ce plan s'inscrit dans une politique sociale transversale.
Maîtrise des connaissances	/2	Notions de politique sociale, de politique transversale.
Exploitation pertinente des documents	/2	Sélection d'informations illustrant au moins trois domaines du plan : l'emploi, le logement, la santé...
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/2	Montrer que les réponses du plan concernent différents domaines et permettent de répondre à l'ensemble des besoins de la population en situation de pauvreté.

Question 3.1	/2	Montrer que certains dispositifs d'accès aux soins relèvent de l'aide sociale.
Maîtrise des connaissances	/1	Notion d'aide sociale : logique d'assistance, système non contributif, aide ciblée vers des publics défavorisés, aides légales...
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/1	Le candidat doit montrer à travers les dispositifs choisis qu'ils relèvent de l'aide sociale.
Question 3.2	/4	Expliquer pourquoi ces dispositifs ne suffisent pas à réduire les inégalités d'accès aux soins.
Maîtrise des connaissances	/1	Notion d'inégalités d'accès aux soins
Exploitation pertinente des documents	/2	On attend que le candidat repère les difficultés d'accès dues aux refus de soins (professionnels...) et les difficultés d'accès dues au renoncement de la part des usagers (méconnaissance des droits).
Capacité à analyser, argumenter, synthétiser	/1	Il faut que le candidat déduise que les dispositifs ont des limites.

Répartition des points par critères

Critères d'évaluation	Question 1	Question 2	Question 3.1	Question 3.2	Total
Maîtrise des connaissances	1	2	1	1	5
Exploitation pertinente des documents	3	2	-	2	7
Capacités à analyser, synthétiser et argumenter	2	2	1	1	6
Clarté et rigueur de la rédaction	2				2
Total	6	6	2	4	20